

# AUTRES FACETTES

INFORMATIONS ET OPINIONS SUR L'EFFORT INTERNATIONAL POUR ÉLIMINER LES DIAMANTS DE GUERRE

Numéro 30

juin 2009

## ZIMBABWE

### Massacre, contrebande et indécision du PK

En janvier, des ONG, des représentants de l'industrie et certains gouvernements ont prié le Processus de Kimberley de réagir aux rapports d'un massacre, survenu en octobre 2008, de creuseurs artisans de diamants par des militaires zimbabwéens, et aux preuves d'une contrebande généralisée des diamants du Zimbabwe. En l'absence de toute orientation précise de la part du Processus de Kimberley, Partenariat Afrique Canada a publié, au début de mars, une longue enquête sur la situation des diamants au Zimbabwe intitulée *Zimbabwe, Diamonds and the Wrong Side of History*, accessible en ligne à [http://www.pacweb.org/Documents/diamonds\\_KP/18\\_Zimbabwe-Diamonds\\_March09-Eng.pdf](http://www.pacweb.org/Documents/diamonds_KP/18_Zimbabwe-Diamonds_March09-Eng.pdf).

Ce rapport décrivait le rôle des diamants dans l'économie du Zimbabwe et leur place dans le régime répressif de gouvernance du pays. Il décrivait aussi l'accumulation des preuves de contrebande, la militarisation des ressources diamantifères et l'assassinat de douzaines de creuseurs de diamants non armés par la police et les forces armées. Le rapport exposait le rôle peu reluisant joué dans ce contexte par le Processus de Kimberley, « l'organisme multilatéral chargé de réglementer le commerce mondial des diamants bruts, mais dont les membres ne possèdent ni l'initiative ni les compétences nécessaires pour enquêter sur la contrebande et la non-conformité, et qui n'ont pas le courage de dénoncer les violations flagrantes des droits de la personne dans l'industrie du diamant ».

Le rapport affirmait que la santé du marché mondial du diamant était tributaire du choix des consommateurs. « Pour préserver la confiance des consommateurs, il revient à l'industrie mondiale du diamant et au Processus de Kimberley de montrer sans l'ombre d'un doute que les diamants qu'il certifie ne sont pas entachés et que des produits zimbabwéens douteux ne contaminent pas l'ensemble du milieu des diamants. » En conclusion, le rapport formulait des recommandations fermes à l'intention du Conseil de sécurité des Nations Unies, des gouvernements du Zimbabwe et de l'Afrique du Sud, et du Processus de Kimberley.

Bernhard Esau, président du PK, a réagi défavorablement à la demande de suspendre l'adhésion du Zimbabwe au Processus de Kimberley. « La suspension du Zimbabwe du PK mettrait-elle un terme à cette situation? » a-t-il demandé dans une lettre ouverte affichée sur le site Web du PK. « La suspension mettra-t-elle un terme aux activités illégales qui ont cours au Zimbabwe ou les aggravera-t-elle? »

Malgré les appels, au sein du PK, en faveur d'une mission d'examen immédiate au Zimbabwe, le débat s'est prolongé lorsque d'autres participants ont refusé toute discussion au sujet des violations des droits de la personne, affirmant que le PK n'avait aucun mandat qui lui permette de traiter de ces violations, même si elles avaient un rapport direct avec l'exploitation minière des diamants.

Enfin, étant donné que presque personne au PK n'a pu convenir des mesures à prendre outre la publication d'un « énoncé des préoccupations », le président du PK, Bernard Esau, s'est rendu au Zimbabwe en mars, en compagnie d'une délégation de l'Afrique du Sud. Il a par la suite rapporté ce que lui avaient déclaré les fonctionnaires de l'État. Les ministères des Mines, de la Défense et de la Justice demeurent tous aux mains du ZANU-PF de Robert Mugabe. Le président Esau n'a rencontré ni les groupes de défense des droits de la personne ni les médias, mais a cependant obtenu l'accord du gouvernement du Zimbabwe pour une mission d'examen du PK (accord qui avait en fait été obtenu quelques semaines auparavant).

Sept mois après le massacre des creuseurs de diamants (que le gouvernement du Zimbabwe a nié) et une année après que des diamants sortis en contrebande du Zimbabwe eurent commencé à apparaître un peu partout en Afrique, en Inde et même en Guyana, le PK a finalement commencé à organiser une mission d'examen au Zimbabwe. Bien que la mission devait avoir lieu suffisamment tôt pour que son rapport fasse l'objet d'un examen lors de la réunion intersessions du PK en juin, à Windhoek, cela pourrait s'avérer impossible en raison de nouveaux retards et d'une mauvaise communication.

## LES SANCTIONS COMMERCIALES NE SONT PAS LA RÉPONSE EN RDC

### Un rapport préconise un appui à l'officialisation du secteur informel

Un rapport de Nicholas Garrett et Harrison Mitchell remet en question les appels à une interdiction ou à une perturbation du commerce de la cassitérite, du coltan et de la wolframite provenant de la partie orientale de la République démocratique du Congo (RDC); ils soutiennent que ces mesures pourraient détruire les moyens de subsistance de jusqu'à un million de personnes dans la région et perpétuer l'insécurité en RDC orientale. Le rapport, fondé sur des recherches financées par le Department for International Development du R.-U., de la London School of Economics et d'autres bailleurs de fonds, prie les responsables des politiques, le secteur privé et d'autres intervenants de réformer l'actuel commerce des minéraux de la RDC plutôt que de l'interdire ou le perturber.

MM. Garrett et Mitchell, codirecteurs des Resource Consulting Services, laissent entendre que les gains militaires procurés par le

commerce des minéraux de la RDC orientale, qui ont procuré au moins quatre millions USD de recettes fiscales en 2008, ne sont pas la principale cause de l'insécurité et de la violence dans le Nord-Kivu. Bien que le rapport reconnaisse que ce commerce occasionne de profonds problèmes, il va plus loin et propose qu'à la différence des approches politiques actuelles, il faudrait s'attaquer aux problèmes de sécurité et de commerce séparément parce que les solutions de nature commerciale à des problèmes de sécurité, par exemple les sanctions, risquent de n'avoir que peu d'effet sur le conflit. On trouvera le rapport à : <http://www.crisisstates.com/Publications/tradingConflict.htm>.

La publication du rapport survient à un moment où les pays de la région des Grands Lacs s'apprentent à mettre en place un mécanisme de certification régionale pour les minéraux de grande valeur. Ce système régional cherchera à confirmer l'origine de ces minéraux dans le but d'aider à empêcher les factions armées de profiter de ce commerce. Un autre appui à ce système s'est manifesté le 23 avril lorsque trois sénateurs des États-Unis — Durbin, Brownback et Feingold — ont déposé un projet de loi exigeant la certification de la cassitérite, du coltan et de la wolframite en provenance de la RDC et des pays voisins.

## LE PROCÈS DE TAYLOR

### Rejet de la demande d'acquiescement

#### Le fils est condamné à 97 ans

En mai, les juges du Tribunal chargé de juger les crimes de guerre, à La Haye, ont rejeté une requête d'acquiescement de l'ancien président du Libéria, Charles Taylor, accusé de crimes contre l'humanité. La demande, présentée près de 18 mois après le début du procès de Taylor, était fondée sur un argument voulant qu'il n'y ait pas assez de preuves pour poursuivre le procès.

Les juges ont rejeté cette démarche, considérée comme un stratagème utilisé couramment par la défense, en affirmant que : « La poursuite a produit des preuves susceptibles d'appuyer la condamnation de l'accusé. » Bien que cette décision ne signifie pas que Taylor sera condamné, elle confirme toutefois la poursuite du procès et que l'équipe d'avocats de Taylor, qu'on estime coûter au tribunal quelque 200 000 \$ par mois, devra maintenant produire une défense.

Taylor fait face à 11 accusations de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité en rapport avec la brutale guerre de 1991-2002 en Sierra Leone. Le procès, qui a lieu sous les auspices du Tribunal spécial pour la Sierra Leone, se déroule, pour des raisons de sécurité, à la Cour pénale internationale, à La Haye. On ne prévoit pas que le tribunal rende son verdict avant 2010.

Entre-temps, une cour de Miami, aux États-Unis, a condamné le fils de Taylor, « Chuckie », qui est né aux États-Unis, à 97 années de prison pour des actes de torture exécutés pendant qu'il dirigeait la tristement célèbre unité antiterroriste de son père, au Libéria. C'était la première fois qu'un tribunal états-unien appliquait une loi de 1994 permettant de poursuivre des citoyens commettant des actes de torture à l'étranger.

## Le point sur le Venezuela

### L'imposture de Kimberley

**L'état de la situation :** Le Venezuela, membre en règle du Processus de Kimberley, a échappé à toute surveillance du PK en 2005 lorsqu'il a cessé de déclarer sa production et ses exportations de diamants. Les efforts diplomatiques du PK et d'un grand nombre de ses participants n'ont rien changé à la situation. Enfin, en 2006, Partenariat Afrique Canada a dépêché une équipe au Venezuela pour examiner l'état de l'industrie du diamant. Les constatations ont été consignées dans *The Lost World: Diamond Mining and Smuggling in Venezuela*, publié en novembre 2006. Le rapport présentait des preuves concluantes concernant le dynamisme du secteur de l'exploitation minière des diamants, la perte de contrôle du gouvernement et une contrebande généralisée. En effet, toute la production de diamants du Venezuela sortait illégalement du pays en contrebande. Il a fallu deux années complètes au Processus de Kimberley pour en arriver à une « solution » au problème. En fait, en 2007 et 2008, on a surtout tenté de reprendre contact avec le Venezuela et de convaincre les responsables vénézuéliens d'au moins reconnaître qu'il y avait problème.

Enfin, en octobre 2008, deux années après la parution du rapport de PAC et près de cinq années après que le Venezuela eut cessé de se conformer à ses obligations de membre du PK, une équipe du PK, dirigée par l'Inde — qui présidait le

Processus de Kimberley en 2008 — et réunissant des représentants de la présidence de chaque groupe de travail du PK ainsi qu'un représentant de haut niveau de l'industrie, s'est rendue au Venezuela. La société civile a toutefois été exclue de la mission qui, à son retour, a essentiellement rapporté ce que lui avait dit le Venezuela. Le Venezuela souhaitait « se séparer » du PK, et mettrait un terme à toutes les importations et exportations de diamants pendant la réorganisation de son secteur des diamants; le pays voulait cependant continuer de participer au PK. Cette « solution » comportait des promesses de toutes sortes d'« engagements » positifs entre le PK et le Venezuela au cours des mois suivants.

**Maintenant, lisez ce qui suit :** Depuis la plénière du PK, en octobre 2008, lorsque la « solution » vénézuélienne a été approuvée, il n'y a eu aucune communication entre le Venezuela et quelque groupe de travail du PK que ce soit. Le Venezuela n'a publié aucun rapport sur la production ou l'exportation des diamants, et il n'y a eu aucun « engagement » quel qu'il soit. Le président du PK, Bernard Esau, a écrit, dans une lettre ouverte en date de mars dernier, que le PK « maintiendra son engagement envers le Venezuela afin de l'aider et de l'appuyer dans son travail d'élaboration de contrôles internes appropriés ». Rien de tel n'est survenu. Une visite d'enquête effectuée au Venezuela par Partenariat Afrique Canada en mai 2009 a constaté que l'exploitation minière des diamants se poursuivait comme avant, que la contrebande des diamants se poursuivait comme avant, et que les négociants de diamants — légaux et opérant ouvertement — continuaient de prospérer du côté vénézuélien de la frontière où convergent le Brésil, le Guyana et le Venezuela. Malgré l'engagement qu'avait pris le gouvernement vénézuélien envers la délégation du PK en 2008, il a abandonné tout effort de retirer les mineurs de diamant de la chute du projet hydroélectrique Guri. En effet, la compagnie CVG, propriété d'état, a récemment renouvelé les baux miniers d'une demi-douzaine de coopératives de mineurs dans la région de Santa Helena.

En tolérant le statu quo, le Processus de Kimberley est devenu complice d'une entreprise manifeste de contrebande de diamants.

## GUINÉE ET LIBAN : QUELQUE CHOSE NE TOURNE PAS ROND

En mars, les *Diamond Intelligence Briefs* (DIB) faisaient état de ce qu'ils qualifiaient de « voie importante de blanchiment des diamants » entre la Guinée et le Liban. D'importantes quantités de diamants guinéens largement sous-évalués sont importées au Liban, alors que le Liban exporte en fait davantage de diamants de grande valeur qu'il n'en importe. Les exportations libanaises de diamants dépassent actuellement les 50 millions de dollars par année. C'est un rapport du Département d'État des États-Unis au Congrès, où l'on faisait remarquer que le Liban était en voie de devenir une importante plaque tournante pour les diamants destinés au Hezbollah et aux autres groupes terroristes du Moyen-Orient, qui a mis la puce à l'oreille des DIB. Une vaste diaspora libanaise contrôle une bonne partie du commerce des diamants artisanaux en Afrique et en Amérique du Sud.

Avant la guerre civile au Liban, il y avait à Beyrouth une modeste industrie de la taille et du polissage des diamants dans le cadre d'une beaucoup plus grande industrie de la joaillerie.

Aujourd'hui, le Liban possède une industrie de la joaillerie en pleine expansion, qui utilise des diamants polis de grande valeur et de grande qualité. Les données des douanes indiquent qu'en 2005, le Liban a importé pour environ 93 millions USD de diamants polis, surtout de la Belgique et de l'Inde. Le Liban a toutefois tardé à satisfaire aux normes du PK et n'a adhéré au SCPK qu'en 2007, après que des équipes d'examen du PK eurent visité le pays en 2005 et 2006.

Durant l'examen de 2005, des représentants du Syndicat des bijoutiers et des joailliers du Liban ont déclaré à l'équipe que l'industrie de la taille et du polissage des diamants avait été complètement mise en veilleuse, et que les propriétaires d'usines attendaient impatiemment le retour du Liban au PK et la reprise du commerce des diamants bruts. En fait, étant donné qu'il sort du pays plus de diamants de qualité gemme qu'il n'y en a, il semble que la prémisse justifiant l'adhésion du Liban au Processus de Kimberley ait été fondée sur des renseignements erronés. Entre-temps, le rapport d'une équipe d'examen du PK, qui a visité la Guinée au milieu de 2008 et qui y a constaté de faibles contrôles et une corruption généralisée, n'a pas encore été complété neuf mois après la visite.

Il se pourrait que le Processus de Kimberley prenne conscience du problème des statistiques guinéennes et libanaises, mais il est probable que les divers groupes de travail se renvoient la balle, sans aucun sentiment d'urgence, tant que les ONG et les médias n'auront pas mis en relief le problème pour le rendre plus gênant.

## TÉLÉVISION

**Diamants.** Si vous croyiez que l'industrie du divertissement en avait terminé des diamants de la guerre, ravisez-vous. Voici une minisérie en quatre heures produite par l'Alchemy Television Group (É.-U./R.-U.) et Sienna Films, de Toronto, grâce à du financement canadien, britannique et sud-africain. La série a été diffusée au Canada en avril et a été vendue à Arena 3, en Espagne, ainsi qu'à ABC, aux États-Unis; elle sera sans doute diffusée plus largement à l'échelle mondiale. La série met en vedette Derek Jacobi (*I Claudius*) et James Purefoy (*Rome*). *Diamonds* y va de tous les clichés possibles et imaginables. Inspiré (très) librement du livre publié en 2001 par Matthew Hart, *Diamond: The Heart of an Obsession* (voir la critique dans *Autres facettes* n° 4, décembre 2001), *Diamonds* raconte au moins une demi-douzaine d'histoires : la quête des diamants dans le nord du Canada; les diamants du sang en Sierra Leone; le mauvais comportement de la Russie en Angola; le meurtre, dans une mine de diamants de la RDC, de la fille d'un sénateur états-unien; la lutte menée par un immense (et méchant) conglomérat de diamants sud-africain pour conserver le contrôle de l'industrie mondiale du diamant.

Les intrigues secondaires pullulent. À Londres, une ONG met de la peinture rouge sur la porte d'une belle mannequin noire qui porte des diamants pour l'immense (et méchant) conglomérat de diamants sud-africain. Un enfant soldat sierraléonien tue des adultes, apporte les diamants au président du Libéria à Monrovia, et montre ensuite qu'il n'est après tout qu'un brave garçon. Une jeune et belle géologue à l'emploi d'une petite société canadienne se montre plus futée qu'un vieux géologue grincheux, et, évidemment, que l'immense (et

méchant) conglomérat de diamants sud-africain, et découvre des diamants sous la neige au Nunavut.

Ouf! Ce scénario surchargé n'en cède en rien aux changements de scènes. Au cours de la première demi-heure, on passe du Nord canadien à la Sierra Leone, à l'Angola, à la RDC, à l'Afrique du Sud, à Londres, à Moscou, à Washington et à New York. Sans oublier Toronto.

Si vous ignorez tout des diamants et des guerres qu'ils ont alimentées, et si vous arrivez à suivre toutes les intrigues principales et secondaires, vous trouverez cette minisérie à la fois divertissante et informative. Dommage qu'une si grande part de l'information soit trompeuse ou erronée. Dommage qu'il n'y ait pas de bons protagonistes — sauf la jolie géologue, la mannequin noire qui finit par comprendre l'immense (et méchant) conglomérat de diamants sud-africain, et l'enfant soldat qui se repent de ses habitudes meurtrières.

Dommage que *Diamonds* laisse entendre que tout le scénario — y compris les guerres des diamants en Angola, en Sierra Leone et en RDC — se passe aujourd'hui et que rien n'a été fait pour régler le problème. Mais là encore, étant donné l'empressement et la détermination dont a fait preuve le Processus de Kimberley pour régler les réels problèmes des diamants au Venezuela, au Liban et au Zimbabwe, cela est peut-être inévitable.

### On nous écrit

Dans le numéro de février d'*Autres facettes*, il était question de la visite « factice » du PK au **Venezuela**; nous affirmions qu'on avait « omis de révéler les détails d'une visite complémentaire à un projet hydroélectrique (la seule expédition de l'équipe à l'extérieur de Caracas) » dans le rapport de l'équipe. Nous avons reçu des demandes de rectification de cette affirmation de la part des gouvernements de l'**Inde** et du **Brésil**. Nous étions dans l'erreur. Le rapport renfermait effectivement les détails de la visite du projet hydroélectrique. Cette visite au complexe hydroélectrique était importante, nous dit-on, en raison des « mesures prises par le Venezuela pour harmoniser le souci du développement économique et la préservation de l'environnement ». Très bien. Dommage qu'on n'ait pas jugé bon de visiter les zones d'exploitation minière des diamants ou les activités de contrebande à Santa Elena et dans les environs, dont il a souvent été question dans *Autres facettes*, les rapports des ONG et les médias internationaux.

Dans le même numéro d'*Autres Facettes*, on se disait consternée par le fait qu'une personne connue du **Panama Diamond Exchange** et de la **World Federation of Diamond Bourses** (WFDB) importerait des diamants bruts du Venezuela au Panama depuis des années. Ce qui nous inquiétait, c'est que même si le Venezuela faisait beaucoup parler de lui dans l'actualité, personne n'avait cru que cela pourrait intéresser le **Processus de Kimberley**. **Michael Vaughan**, secrétaire général de la WFDB, écrit que lorsqu'on a pris des mesures, en juillet 2008, pour expulser la personne en question du Panama, la WFDB a informé le Panama Diamond Exchange, 28 bourses affiliées et le **Conseil mondial du diamant** (CMD). « Puisque le gouvernement du Panama était au courant de la situation, de même que le CMD, qui fait partie du PK, le PK aurait dû être au courant de la situation. » Malheureusement, comme l'expliquait notre article, il ne l'était pas.

## VEILLE MÉDIAS

En février, *Commodity Online* rapportait qu'un tribunal belge était à réunir des preuves concernant une manœuvre d'évasion fiscale de plusieurs milliards d'euros. Environ deux douzaines d'entreprises auraient prétendument servi à éluder le paiement des impôts et à blanchir des milliards de revenus non déclarés provenant du commerce des diamants. **Omega Diamonds**, qui a été très engagée dans l'industrie des diamants angolais avant et après la guerre dans ce pays, a été désignée comme l'une des parties principales. Des rafles policières en octobre ont permis de saisir des millions de dollars de diamants chez Omega et d'autres entreprises.

Dans un blogue, en avril, le réputé journaliste de l'industrie **Rob Bates** a écrit, au sujet de la violence dans les **champs de diamants du Zimbabwe**, que la participation au Processus de Kimberley « exige une industrie bien gérée. Mais il s'avère que le seul fait de condamner le Zimbabwe suscite la controverse. » Une déclaration diluée et vide de sens a fini par être adoptée parce que les gouvernements ont imposé leur veto à l'utilisation d'un langage plus ferme. « Or, la publication d'une déclaration est en soi un geste plutôt vide de sens a écrit Bates. Ainsi, on a réussi à vider encore davantage de son sens un geste déjà vide de sens. »

Le journal belge *De Tijd* a publié en avril un reportage sur une enquête d'une durée de cinq ans portant sur une affaire concernant des « diamants de la guerre » dans laquelle auraient été impliqués les présidents du Zimbabwe et de la RDC. L'enquête a mené à la faillite d'une société appelée **AP Diamonds**, et une perquisition de la maison du diamantaire **Nikhil Manilal**, âgé de 46 ans, a provoqué sa mort par arrêt cardiaque. *De Tijd* rapporte maintenant que l'enquête a été mal menée, et que l'affaire a été exagérée et manipulée par les détectives travaillant sur l'enquête.

*Reuters* rapporte que la **Guinée** adoucira sa position agressive à l'égard des sociétés minières internationales. La junte militaire qui a pris le pouvoir à la suite d'un coup d'État sans effusion de sang, en décembre 2008, a promis de revoir en profondeur tous les contrats miniers, ce qui a créé un climat incertain qui a apeuré les investisseurs. Le **ministre des Mines et de l'Énergie, Mahmoud Thiam**, un ancien vice-président de la banque suisse UBS, à New York, a affirmé en mai que « la période

d'audiences et de remontrances publiques était terminée ». Le gouvernement poursuit toutefois son enquête sur la vente, en 2006, de la raffinerie d'aluminium Friguia, alors propriété du gouvernement, à l'entreprise de métaux russe **RUSAL**. Selon Thiam, l'entreprise a été vendue 19 millions de dollars, malgré sa valeur estimative de 250 millions.

Selon un rapport publié en mai dans le *Mining Journal*, les ventes au détail de diamants durant la période de 12 mois se terminant en octobre 2009 ne devraient pas chuter de plus de 15 % par rapport aux 12 mois précédents. Pourquoi a-t-on donc fermé autant de mines? Le Botswana, par exemple, prévoit ne produire que 15 millions de carats cette année, en comparaison aux 33,6 millions produits en 2008. L'analyste **Chaim Even-Zohar** affirme que c'est parce que l'industrie avait déjà en stock des diamants bruts et polis d'une valeur d'au moins 5 milliards de dollars lorsque le ralentissement s'est amorcé en 2008. Ces diamants cheminent actuellement dans le système, ce qui affecte les producteurs bien davantage que la baisse des ventes chez les détaillants en aval. Les intermédiaires ont aussi écopé. En Inde, jusqu'à 400 000 personnes travaillant dans l'industrie de la taille et du polissage ont été mises à pied.

L'industrie du diamant est peut-être dans les bleus par rapport à son économie, mais le bleu a fait bonne figure à la vente aux enchères de **Sotheby's** à Genève en mai dernier. Un diamant bleu trouvé en 2008 dans la **mine de Cullinan** en Afrique du Sud y a été vendu à 10,5 million de francs Suisse, soit environ 9,5 millions de dollars américain. Le prix représente l'un des plus élevés jamais payé par carat.

## LIVRES

*Rescuing a Fragile State: Sierra Leone 2002-2008*, Lansana Gberie (dir.), LCMSDS Press, Université Wilfrid-Laurier, 2009, 133 pages, 19,95 CAD

Ce livre réunit les réflexions et les impressions, sur la récente histoire de la Sierra Leone, de spécialistes, d'universitaires et de praticiens qui ont participé de près à la transition de ce pays de la guerre au gouvernement démocratique pacifique. Lansana Gberie, ancien associé de recherche chez PAC, a dirigé l'édition de ce recueil en plus de rédiger le chapitre intitulé « Blood Diamonds: A Postscript ». Ian Smillie, coordonnateur de la recherche de

PAC, signe un chapitre intitulé « Orphan of the Storm: Sierra Leone & 30 Years of Foreign Aid ». L'ancien haut-commissaire de la Grande-Bretagne en Sierra Leone, Peter Penfold, critique le Tribunal des crimes de guerre, et plusieurs chapitres portent sur la désintégration et la réforme de l'armée, ainsi que sur les nouvelles approches en matière de sécurité et de développement.

*L'industrie du diamant en République Démocratique du Congo : pour quel développement!* S.M. Kiabilwa et F.M. Cimanga, Southern Africa Resource Watch, 2008, 94 Pages. Disponible à l'adresse suivante:

[http://www.sarwatch.org/sarwadoocs/DRC\\_DiamondBook\\_web.pdf](http://www.sarwatch.org/sarwadoocs/DRC_DiamondBook_web.pdf)

Le diamant est exploité de façon artisanale et industrielle dans deux provinces de la RDC. L'unique entreprise publique qui exploite le diamant de façon industrielle, et ce depuis des décennies, est la MIBA. Par contre l'AMB a aussi exploité le diamant industriellement au Kasai-Occidental durant quelques années. Ce rapport démontre que ces deux entreprises n'ont pas contribué au développement du Kasai ni à la lutte contre la pauvreté. Mbuji-Mayi, la capitale du diamant, est demeurée en situation d'extrême pauvreté d'où, le titre du rapport : « l'industrie du diamant en RDC : pour quel développement ! ». S'agit-il du diamant du développement ou de celui de la pauvreté? Plusieurs maux cités dans le rapport montrent que l'exploitation du diamant depuis sa libéralisation a plus contribué à l'aggravation des conditions de vie de la population qu'à son amélioration. Il lie l'exploitation du diamant aux questions de fraude, d'élite congolaise, de propagation du sida, et aux impacts environnementaux négatifs.

## AUTRES FACETTES

*AutresFacettes*, un bulletin périodique au sujet de l'effort international visant à mettre fin aux conflits reliés aux diamants, est une publication de Partenariat Afrique Canada. Les points de vue exprimés dans *AutresFacettes* sont uniquement ceux des auteurs et de la rédaction.

Nous reconnaissons l'appui de : Affaires étrangères et Commerce international Canada, Irish Aid, le Centre de recherches pour le développement international et plusieurs autres organismes.

Pour plus d'information, veuillez contacter Partenariat Afrique Canada.

[info@pacweb.org](mailto:info@pacweb.org) <http://www.pacweb.org/>  
ISSN :1496-7502